

239601-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail – Gestion de l'approvisionnement et de la fourniture des denrées alimentaires pour le Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

OJ S 68/2026 08/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CHU Grenoble Alpes

Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Gestion de l'approvisionnement et de la fourniture des denrées alimentaires pour le Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

Description: Gestion de l'approvisionnement et de la fourniture des denrées alimentaires pour le Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

Identifiant de la procédure: 17878032-9fc8-4e82-99d5-6b90a200b404

Identifiant interne: 2026E905

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: CS 10217

Ville: Grenoble

Code postal: 38043

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 750 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Conformément à l'article 1.3 du RC: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec un minimum et maximum annuel fixé à 250 000 euros HT . Il est passé en application des articles L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-6 relatif aux accords-cadres et R.2162-13 et R.2162-14 relatifs aux bons de commande en application du code de la commande publique. Il est exécuté au fur et à mesure des

demandes émises par le Centre Hospitalier d'Uriage. Les prestations constituant ce marché présentent un caractère indissociable : elles sont interdépendantes et ne peuvent être séparées sans compromettre la cohérence technique et la continuité du service. L' allotissement créerait des interfaces multiples entre opérateurs, avec un risque accru de dysfonctionnements. Les prestations constituant ce marché présentent un caractère indissociable : elles sont interdépendantes et ne peuvent être séparées sans compromettre la cohérence technique et la continuité du service. L' allotissement créerait des interfaces multiples entre opérateurs, avec un risque accru de dysfonctionnements. Les prestations constituant ce marché présentent un caractère indissociable : elles sont interdépendantes et ne peuvent être séparées sans compromettre la cohérence technique et la continuité du service. L' allotissement créerait des interfaces multiples entre opérateurs, avec un risque accru de dysfonctionnements. Les prestations constituant ce marché présentent un caractère indissociable: elles sont interdépendantes et ne peuvent être séparées sans compromettre la cohérence technique et la continuité du service. L' allotissement créerait des interfaces multiples entre opérateurs, avec un risque accru de dysfonctionnement.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Appel d'offres ouvert (Articles L.21 242 et R.21 612 à R.21 615 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE) -

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot n°1: Gestion de l'approvisionnement et de la fourniture des denrées alimentaires pour le Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

Description: Gestion de l'approvisionnement et de la fourniture des denrées alimentaires pour le Centre Hospitalier Rhumatologique d'Uriage

Identifiant interne: 2026E905

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: CS 10217

Ville: Grenoble

Code postal: 38043

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/09/2026

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 750 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 750 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: le montant maximum du lot est fixé à 250 000 euros HT par an. il est passé pour 1 an reconductible 3 fois. Ainsi la durée maximale, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4ans.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2964738&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2964738&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 12/05/2026 11:00:00 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel de l'établissement membre du GHT concerné par l'accord-cadre les sommes dues au (x) titulaire (s) et au (x) sous-traitant (s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 999 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Grenoble

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551- 1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU Grenoble Alpes

Organisation qui traite les offres: CHU Grenoble Alpes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CHU Grenoble Alpes

Numéro d'enregistrement: 26380030200014

Département: Isère

Adresse postale: CS 10217

Ville: Grenoble

Code postal: 38043

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Cellule Marchés Publics

Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone: +33 476766859

Adresse internet: <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2964738&orgAcronyme=x7c>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement: 17380005300014

Adresse postale: 2 place de Verdun

Ville: Grenoble

Code postal: 38022

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Point de contact: Greffe

Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone: +33 476429000

Adresse internet: <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: bdae1ac1-f6d9-4aa3-8fbd-561f383af4b6 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 07/04/2026 06:36:51 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 239601-2026

Numéro de publication au JO S: 68/2026

Date de publication: 08/04/2026